

Principes de la Politique concertée régionale d'éducation à l'environnement (Région Alsace/ Département du Haut-Rhin / Département du Bas-Rhin)

Public cible : priorité au jeune public, avec l'objectif que chaque enfant ait accès à des actions d'EE dans son cycle primaire. Au niveau du Bas-Rhin, l'accent est aussi mis sur le public des collégiens au travers de programmes d'actions régionaux (type PEJ,...) ou spécifiques au Bas-Rhin. Le grand public est aussi visé ainsi que des thématiques plus secondaires (ecotourisme, entreprise..)

Pédagogie de projet : la priorité est mise sur la pédagogie de projets qui permet un travail de fond entre l'animateur et le public. Des approches plus simples sous forme de demi-journée relèvent plus de la sensibilisation que de l'éducation à l'environnement ; elle reste donc minoritaires en terme de financement au niveau régional. Cette approche nécessite donc des intervenants formés à la pédagogie et à l'environnement.

Partenariats entre collectivités et associations : présents aux différents niveaux de cette politique, dont l'ARIENA qui porte cette fonction de coordination. Le mode de fonctionnement retenu est l'appel à projet annuel, géré par l'ARIENA, et permet par le biais de conventions et de subventions de situer l'action régionale hors champ concurrentiel

Priorités Départementales en matière d'Éducation à l'Environnement (E.E)

Tourisme

Pas d'objectifs d'éducation à l'environnement spécifiques dans ce secteur économique, en revanche créneau de l'Ecotourisme présent dans la stratégie touristique

- Travaux déjà amorcés au sein des CINES sur des animations adaptées à l'ecotourisme ou sur des synergies de moyens avec des offices du tourisme
- Mais les limites restent à préciser entre actions commerciales et éducatives (auto-entrepreneurs..) et aussi sur les risques de fragilisation accrue du modèle économique des CINES

Plan Départemental de Prévention des Déchets

Objectifs spécifiques, la sensibilisation du public est même axe d'intervention essentiel du PDP

- Synergies existantes et à renforcer entre le réseau ARIENA et la prévention des déchets (formation compostage, travail sur le gaspillage alimentaire,...)
- En revanche cohérence à renforcer entre les actions du réseau et les EPCI en charge de la collecte et du traitement des déchets
- Vigilance à apporter sur la complémentarité entre les actions associatives du réseau et les acteurs du secteur concurrentiel (groupes commerciaux et industriels...)

Politique "Collèges"

Objectif spécifique : l'éducation à l'environnement est un objectif spécifique, où ne figurent pas les objectifs d'autres approches transversales

- Actions amorcées à la suite des "Agenda 21 collèges", notamment dans l'accompagnement pédagogique fournis par les CINES
- Synergie active, y compris sur des synergies de moyens, et déployée autour de nouveaux projets transversaux (alimentation et restauration dans les collèges,...)

Politique de l'Eau

Objectifs spécifiques existants au travers des dispositifs agri-mieux et surtout la démarche "Zéro-phyto"

- Formation et animation auprès des agents du Départements et du public scolaire (Vaisseau....)
- Synergie à renforcer avec le réseau ARIENA, en particulier sur des thématiques comme le jardinage,...

Politique "Jeunesse"

Pas d'objectifs spécifiques sur l'environnement, les priorités étant plus sur les thématiques sport/santé/social

- Actions ponctuelles via le soutien aux CLSH qui travaillent aussi sur ces thèmes.

Politique "Rivières"

- Pas ou peu d'objectifs en matière d'EE identifiés dans les programmes de travaux des SAGES et SAGEECE, mais existence d'actions ponctuelles

- Apport de la politique EE ou du réseau ARIENA dans certains projets (sentier du Canal de la Bruche ...)
- Soutien aux animations de l'association Saumon-Rhin en direction des scolaires sur le saumon

Plan Départemental Espaces Sites et Itinéraires (PDESI)

Objectifs spécifiques du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires, la sensibilisation étant nécessaire notamment entre certaines pratiques et sites sensibles

- Actions ponctuelles déjà engagées sur certains sites via des acteurs du réseau ARIENA : CRACK au Brunnenwasser, Piverts au Lichtenberg...
- Approche éducative à développer sur d'autres sites ou auprès d'autres pratiquants selon les opportunités
- Limite à trouver entre actions éducatives, initiatives fédérales pour le public sportif et organismes à but lucratif

Schéma Départemental des Espaces Naturels (SDEN)

Objectif spécifique existant dans le SDEN, notamment au regard de la nécessité d'ouverture au public des ENS. Les activités de sensibilisation participent à la découverte et au respect de ces espaces.

- Sites Espaces Naturels Sensibles: Poursuivre et développer les actions sur ces sites, en particulier sur la signalétique et l'interprétation des sites
- Programmes Agri-Environnement : En lien avec l'Observatoire des Rieds , sur le volet accompagnement du grand public
- Vergers : actions EE existantes dans les Vergers Solidaires d'Alsace, et à renforcer au sein des futurs projets et des vergers-écoles

Agriculture/Espaces Ruraux

pas d'objectifs spécifiques mais liens ponctuels à renforcer sur certains dossiers (ex circuits courts/projet alimentation...)